

TARIFICATION

1,95\$ par tranche de 100\$ + frais administratif de 75\$ + taxes
Franchise en cas de réclamation: 1000\$

RENOUELEMENT
 NOUVELLE DEMANDE

OUVRIER AVEC
ACROBAT READER



TÉLÉCHARGEZ

ÉQUIPEMENT

VÉHICULE NO. 1

Marque: _____ Modèle: _____

Année: _____ No. de série: _____ Valeur: _____ \$

Le club ou l'association est-il propriétaire du véhicule? Oui Non

VÉHICULE NO. 2

Marque: _____ Modèle: _____

Année: _____ No. de série: _____ Valeur: _____ \$

Le club ou l'association est-il propriétaire du véhicule? Oui Non

VÉHICULE NO. 3

Marque: _____ Modèle: _____

Année: _____ No. de série: _____ Valeur: _____ \$

Le club ou l'association est-il propriétaire du véhicule? Oui Non

Valeur total assurable: _____ \$ / 100 x 1,95\$ = _____ \$

Frais administratif: _____ 75,00 \$

Sous-total: _____ \$

Taxe: + 9% taxe applicable _____ \$

Total: _____ \$

Signature: _____ Date: _____

PRENEZ NOTE

Types de véhicules admissibles: Les véhicules outils, non conçus pour le transport de passagers. Ex.: *Snow-doozer*, tracteur, etc. **Les véhicules tout-terrain et les motoneiges ne sont pas admissibles dans ce programme.**

Si un membre offre ses services au club avec un véhicule tout-terrain ou une motoneige, il doit le faire bénévolement et détenir sa propre couverture d'assurance pour son véhicule. Si le club désire compenser le bénévole pour son travail (ex.: allocation, frais d'essence, etc), il incombe au bénévole d'aviser son assureur afin de valider si l'activité n'est alors pas considérée comme commerciale. Auquel cas, l'assurance ne s'appliquerait pas.

Conditions à respecter si le véhicule n'est pas la propriété du club équestre; Conclure une entente de prêt ou de location.

Pour plus d'information, contacter:

Denis Roy - C.D'A. Ass.

Courtier d'assurance de dommages - Directeur clientèle, Division Sports

BFL CANADA risques et assurances inc.

2001, McGill College, bureau 2200, Montréal, QC H3A 1G1

droy@bflcanada.ca

Tél.: 514 905-4329 / Sans frais: 1 800 465-2842 / Téléc.: 514 843-3842